

Communiqué des résultats semestriels au 30 juin 2025 Premier acompte de dividende 2025 à 2,905 € brut par action.

1. Le revenu cash¹, alimenté par les flux de dividendes reçus des participations dans Solvay et Syensqo, s'établit à 132,1 millions € constant par rapport au premier semestre 2024 comme le présente le tableau ci-dessous :

	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2025
<i>Dividende Solvay par action – janvier (en €)</i>	1,62	0,97
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,6	32,6
Dividende Solvay encaissé en janvier (en millions €) (a)	52,8	31,6
<i>Dividende Syensqo par action – mai (en €) ⁽²⁾</i>	1,62	1,62
<i>Nombre d'actions Syensqo détenues par Solvac (en millions)</i>	32,6	32,6
Dividende Syensqo encaissé en mai (en millions €) (b)	52,8	52,8
<i>Dividende Solvay par action – juin (2024) / mai (2025) (en €)</i>	0,81	1,46
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,6	32,6
Dividende Solvay encaissé en juin/mai (en millions €) (c)	26,4	47,6
Revenu cash (a) + (b) + (c) ⁽¹⁾ (en millions €)	132,1	132,1
Charges opérationnelles (en millions €)	-1,6	-1,7
Charges financières nettes (en millions €)	-1,8	-1,7
Résultat cash⁽¹⁾ (en millions €)	128,7	128,7

Pour autant que les comptes statutaires l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash, et après couverture des frais, que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac.

¹ Solvac utilise certains indicateurs de performance non GAAP qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvay et de Syensqo.
- Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation). C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution de dividende par Solvac.

² Pour le dividende perçu le 31 mai 2024 (1,134 €/action, hors précompte mobilier) de la société Syensqo : le précompte mobilier de 0,486 €/action a été perçu après une détention ininterrompue d'une durée d'un an de sa participation par Solvac, soit le 09 décembre 2024.

2. Le Conseil d'Administration communique les chiffres des comptes statutaires relatifs à Solvac SA (normes comptables belges) pour le premier semestre 2025 :

Millions €	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2025
Résultat financier	77,5	98,9
Résultat d'exploitation	-1,6	-1,7
Résultat non-récurrent	0,0	0,0
Résultat avant impôts	76,0	97,2
Résultat après impôts	76,0	97,2

Le résultat après impôts du premier semestre 2025 s'établit à 97,2 millions € en augmentation de 21,2 millions € par rapport au premier semestre 2024.

Cette augmentation résulte de l'augmentation du solde de dividende distribué par Solvac de 0,81 € brut par action à 1,46 € brut par action. A dividende total de l'exercice 2024 constant (2,43 € brut / action), l'augmentation de ce solde de dividende s'explique par le fait que l'acompte sur dividende de l'exercice 2024 de Solvac a diminué par rapport à l'acompte de l'exercice 2023 décrété avant la scission.

Il convient en effet de rappeler que l'acompte sur dividende de l'exercice 2023 a été décrété avant la scission et qu'il portait sur le périmètre total du groupe Solvac avant la scission. L'acompte sur dividende de Solvac de l'exercice 2024 ne portait plus que sur le périmètre du nouveau Solvac (à l'exclusion des activités de Syensqo), et a dès lors diminué par rapport à l'exercice précédent.

Dividende (€ brut / action)	1^{er} Semestre 2023	2^{ème} Semestre 2023	1^{er} Semestre 2024	2^{ème} Semestre 2024	1^{er} Semestre 2025	2^{ème} Semestre 2025
Solde dividende Solvac exercice 2022	2,51					
Acompte dividende Solvac exercice 2023		1,62				
Solde dividende Solvac exercice 2023			0,81			
Dividende Syensqo exercice 2023			1,62			
Acompte dividende Solvac exercice 2024				0,97		
Solde dividende Solvac exercice 2024					1,46	
Dividende Syensqo exercice 2024					1,62	
Acompte dividende Solvac exercice 2025						0,97

3. Distribution des dividendes Solvac en 2025.

En application de sa politique de dividende et de la temporalité du paiement de celui-ci telle qu'annoncée le 13 mai 2025, le Conseil d'Administration a décidé de fixer le premier acompte de dividende à 50 % du dividende total de l'année précédente, soit 2,905 € brut/action. Le solde du dividende de l'exercice 2025 sera décidé par le Conseil d'Administration et sera annoncé sous réserve de l'approbation de l'AGO de mai 2026 lors de la publication des comptes annuels de l'exercice 2025

Le montant net du premier acompte de dividende exercice 2025 s'établit à 2,03 €/action, après déduction du précompte mobilier de 30 %⁽¹⁾. Ce premier acompte de dividende sera mis en paiement le jeudi 25 septembre 2025. Ceci entraînera une distribution brute de 62,1 millions €. Les actions Solvac se traiteront ex-dividende sur Euronext Bruxelles à partir du jeudi 11 septembre 2025 et les opérations doivent être notifiées à Solvac pour le mardi 09 septembre 2025 au plus tard. Les dividendes de toute opération d'achat ou de vente des actions non enregistrée à cette date devront être récupérés (achat) ou restitués (vente) par l'intermédiaire financier ayant exécuté l'opération.

⁽¹⁾Pour les actionnaires non-résidents, la Belgique a conclu avec un certain nombre de pays étrangers des conventions fiscales internationales qui limitent en général à 15 % voire à 10 % la charge de ce précompte (<https://www.solvac.be/actualites/communications-de-dividende/>). Le premier volet du formulaire 276 Div. AUT, dûment rempli, signé et visé par les autorités fiscales compétentes doit parvenir à Solvac au plus tard le 06 octobre 2025.

4. Remarques

1. Rapport du commissaire sur les comptes au 30 juin 2025

EY Réviseurs d'Entreprises SRL (« EY »), le commissaire, représenté par Marie-Laure Moreau, confirme que ses travaux de revue limitée sur les états financiers intermédiaires pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2025 de Solvac SA, établis selon les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, sont terminés. EY a confirmé que ses travaux de revue limitée n'ont pas révélé d'ajustement significatif dans les états financiers intermédiaires pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2025 et que les informations financières figurant dans le présent communiqué de presse concordent avec les états financiers intermédiaires de Solvac SA.

2. Contenu

Ce communiqué contient de l'information réglementée conforme au référentiel comptable en Belgique. L'analyse de la maîtrise des risques figure dans le rapport annuel, disponible sur Internet (www.solvac.be). Il n'y a pas eu de changements dans l'identification des risques au 30 juin 2025 par rapport au 31 décembre 2024.

3. Transactions significatives avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées au cours de l'exercice sont relatives au dividende explicité ci-dessus. Il n'y a pas d'autres transactions significatives avec les parties liées à mettre en évidence.

4. Actions Solvac

	2024	2025
Nombre d'actions émises en fin de période	21.375.033	21.375.033

5. Déclaration des personnes responsables

M. Jean-Marie Solvay, Président du Conseil d'Administration et M. Melchior de Vogüé, Président du Comité d'Audit, déclarent qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur ;
- b) le rapport intermédiaire contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur.

6. Dates clés 2025 de la communication financière

- 25 septembre 2025 : Mise en paiement du premier acompte de dividende de l'exercice social 2025
- Mars 2026 : Communiqué de presse résultats 2025

ANNEXE : Compte de Résultats, Bilan et Flux de Trésorerie au 30 juin 2025.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.

Investor Relations

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles, Belgique

Tél. : 32/2/639.66.30

Mail : Investor.relations@solvac.be

Solvac est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA et dans le capital de Syensqo SA. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 30 juin 2025, sa capitalisation boursière s'élevait à 1,9 milliard €.

Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar - This press release is also available in English

ANNEXE

Nous vous présentons les états financiers au 30 juin 2025 (ainsi que les chiffres comparatifs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2024) selon le référentiel du droit comptable belge. Il n'y a pas eu de changements aux règles d'évaluation appliquées et telles que publiées dans les comptes publiés au 31 décembre 2024.

Compte de résultat au 30 juin 2025

Milliers €	30 juin 2024	31 décembre 2024	30 juin 2025
Ventes et Prestations	2	5	2
Autres produits d'exploitation	2	5	2
Coûts de prestations	-1 597	-3 058	-1 708
Services et bien divers	-1235	-2 093	-1 475
Rémunérations	-197	-337	-160
Amortissements	-2	-2	
Provisions pour risques et charges	0	0	0
Autres charges d'exploitation	-70	-121	-73
Produits et charges d'exploitation non-récurrents	-93	-504	0
Bénéfices/Pertes d'exploitation	-1 595	-3 053	-1 706
Produits financiers	79 339	111 203	100 567
Produits des immobilisations financières	79 270	110 913	100 474
<i>Dividendes</i>	79 270	110 913	100 474
Produits des actifs circulants	68	290	93
<i>Intérêts</i>	68	290	93
Autres produits financiers	0	0	0
Charges financières	-1 763	-3 452	-1 651
Charges des dettes	-1 757	-3 448	-1 642
Autres charges financières	-6	-4	-9
Bénéfices avant impôts	75 980	104 698	97 211
Impôts et Taxes	0	0	0
BENEFICE	75 980	104 698	97 211
BENEFICE par ACTION (€)	3,55	4,90	4,55

Notes

Coût des prestations

Le coût des prestations augmente de 7% en 2025 (1 708 k€) par rapport à 2024 (1 597 k€).

Les principaux facteurs sont notamment des coûts de l'AGO (+22 k€) et des réunions des conseils des administrateurs (+ 84 k€).

Produits financiers

Solvac a enregistré au premier semestre 2025 le solde du dividende relatif à l'exercice comptable 2024 de Solvay et de Syensqo, respectivement de 1,46 € brut par action et de 1,62 € brut par action.

Les produits financiers au 30 juin 2025 sont en hausse par rapport au 30 juin 2024 puisqu'en 2024 l'acompte enregistré sur le dividende de Solvay était de 0,81 € brut par action contre 1,46 € brut par action au 30 juin 2025. En cash, tant en 2024 qu'en 2025, c'est un dividende total constant de 4,05 € brut par action qui a été perçu par Solvac de Solvay et de Syensqo.

Charges financières

La diminution de ces charges de 112 k€, c'est-à-dire de 1 763 k€ en premier semestre 2024 à 1 651 k€ au premier semestre 2025 est principalement due :

- À la diminution (195 k€) des charges financières de la dette à court terme (du fait du raccourcissement de la durée des avances et des montants empruntés),
- À l'augmentation des charges financières sur la tranche de 50 millions € de l'emprunt à long terme renouvelé fin mai 2025 compte tenu d'un taux d'intérêts plus élevé par rapport au crédit précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net du premier semestre 2025 augmente de 21,2 millions € par rapport à la même période en 2024 et s'élève à 97,2 millions €.

Bilan au 30 juin 2025

Milliers €	30 juin 2024	31 décembre 2024	30 juin 2025
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	2 697 677	2 697 677	2 697 708
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Site Internet	0	0	0
Immobilisations corporelles	9,9	9	40
Autres immobilisations corporelles	9,9	9	40
Immobilisations financières	2 697 667	2 697 667	2 697 667
Entreprises avec lien de participation	2 697 667	2 697 667	2 697 667
Participations Solvay	613 217	613 217	613 217
Participations Syensqo	2 084 451	2 084 451	2 084 451
ACTIFS CIRCULANTS	68 415	35 132	69 175
Créances à un an au plus	16 023	31 878	115
Créances commerciales			
Autres créances	168	31 878	114
...Créance dividendes Syensqo SA	15 854		
Placements de trésorerie	0	0	0
Valeurs disponibles	51 967	3 200	68 608
Comptes de régularisation	425	54	452
Charges à reporter	377	54	386
Produits acquis	48		65
TOTAL DE L'ACTIF	2 766 092	2 732 809	2 766 883
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	2 535 925	2 516 434	2 516 434
Capital	192 787	192 787	192 787
Capital souscrit	192 787	192 787	192 787
Prime d'émission	572 822	572 822	572 822
Réserves	378 689	378 689	378 689
Réserve légale	19 279	19 279	19 279
Réserves indisponibles	359 411	359 411	359 411
Bénéfice reporté / à reporter	1 391 628	1 372 136	1 372 136
DETTES	154 187	216 375	153 238
Dettes à plus d'un an	150 000	100 000	150 000
Etablissements de crédit	150 000	100 000	150 000
Dettes à un an au plus	2 333	115 276	2 451
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		50 000	
Dettes financières		13 000	0
Dettes commerciales	254	172	188
Dettes fiscales, salariales & sociales	79	62	53
Autres dettes	2 000	52 042	2 210
Comptes de régularisation	1 854	1 099	786
Charges à imputer	1 854	1 099	786
Bénéfice de la période	75 980	0	97 211
Bénéfice de l'exercice à affecter	75 980	0	97 211
TOTAL DU PASSIF	2 766 092	2 732 809	2 766 883

Notes

Immobilisations financières

Ce poste (2 698 millions €) représente la valeur comptable des participations détenues au 30 juin 2025 dans Solvay et dans Syensqo à la suite de la scission de Solvay intervenue le 8 décembre 2023. Ces participations sont évaluées au coût historique.

Valorisation de la participation

Les cours de bourse de Solvay (cours de clôture au 30 juin 2025) de 29,34 €/action et de Syensqo (cours de clôture au 30 juin 2025) de 65,48 €/action, sont tous deux supérieurs aux cours de valorisation historiques de Solvay et de Syensqo issus de la scission de Solvay.

Il n'y a donc pas d'indice de perte de valeur à noter.

Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus (114 k€) au 30 juin 2025 représentent principalement les impôts à récupérer sur les intérêts perçus sur un compte à terme placé en 2024.

Dettes financières

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 150 millions € :

- un emprunt de 50 millions € au taux de 2,75% avec échéance au 24 mai 2025 été remplacé par un nouvel emprunt à 7 ans au taux de 3,59% (échéance mai 2032)
- un emprunt de 50 millions € au taux de 1,47% avec échéance en 2027
- un emprunt de 50 millions € au taux de 1,16% avec échéance en 2029

Suite à la modification de la temporalité du paiement des dividendes la ligne de crédit à court terme n'est plus utilisée depuis le 21 mai 2025 et cette ligne de crédit échoira le 31 août 2025.

Le bénéfice net à 6 mois (97,2 millions €) figure au bilan semestriel avant répartition.

Tableau des flux de Trésorerie au 30 juin 2025

k€	1er semestre 2024	1er semestre 2025
Services et biens divers	-1 235	-1 475
Rémunérations	-197	-160
Autres charges d'exploitation	-70	-73
Produits et charges d'exploitation non - récurrentes	-93	0
LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES (a)	-1 595	-1 708
Dividendes reçus	79 270	100 474
LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (b)	79 270	100 474
Dividendes Solvac (rémunération du capital)	0	0
Produit net de compte à terme	68	93
Charges financières (dettes fin / commissions / frais bancaires)	-1 763	-1 651
Remboursement de lignes de crédit court terme	-48 600	-13 000
Variation des Besoins en Fonds de Roulement	20 366	-18 805
LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT (c)	-29 929	-33 363
TOTAUX FLUX DE TRESORERIE (a) + (b) + (c)	47 746	65 403
TRESORERIE DE DEBUT DE PERIODE	4 221	3 200
FLUX DE TRESORERIE TOTAUX	47 746	65 403
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	51 967	68 603